

FrontLine

Clearing Notice 01/2009

Période fixée pour les rachats d'office pour NYFIX Euro Millennium

1.0 Aperçu

La période fixée pour les rachats d'office pour NYFIX Euro Millennium sera ajustée comme suit: de la date de règlement prévue (ISD) + 5 pour tous les marchés, elle passera aux durées spécifiques au marché.

2.0 Date effective

Le 24 septembre 2009.

3.0 Conséquences pour les membres

A partir de la date effective, les rachats d'office seront initialisés conformément aux usages du marché concerné.

4.0 Détails

Ci-dessous se trouve une liste des périodes fixées pour les rachats d'office de chaque marché. Veuillez prendre note que seule une partie des marchés apparaissant sur la liste est disponible sur NYFIX Euro Millennium.

Marché	Date de règlement prévue (ISD)	Date de notification	Date d'exécution
Allemagne	T+2	ISD+4	ISD+5
Autriche	T+3	ISD+2	ISD+3
Belgique	T+3	ISD+7	ISD+8
Danemark	T+3	ISD+15	ISD+16
Espagne	T+3	ISD+1	ISD+1
Finlande	T+3	ISD+15	ISD+16
France	T+3	ISD+7	ISD+8
Irlande	T+3	ISD+14	ISD+15
Italie	T+3	ISD+7	ISD+8
Norvège	T+3	ISD+15	ISD+16
Pays-Bas	T+3	ISD+7	ISD+8
Portugal	T+3	ISD+7	ISD+8
Royaume-Uni	T+3	ISD+29	ISD+31
Suède	T+3	ISD+15	ISD+16
Suisse	T+3	ISD+3	ISD+4

FrontLine

Clearing Notice 01/2009

5.0 Contact

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter:

SIX x-clear
Risk Management
+41-(0)44-288-4323
xclearops@sisclear.com

ou

SIX x-clear
Reto Stutz
+41-(0)-44-288-4547
reto.stutz@six-group.com